

Légende

Secteurs et zones

- Ua : centre bourg (ancien)
- Ub : secteur pavillonnaire hors site classé
- Uc des Caves : secteur pavillonnaire en site classé ou à proximité du site classé, quartier des Caves
- Ud de Favreuse : secteur pavillonnaire en site classé ou à proximité du site classé, quartier de Favreuse
- Ud de la Ferme de l'Abbaye : ensemble immobilier isolé
- Ud de l'Abbaye : ensemble immobilier isolé
- Aa : secteur agricole inconstructible
- Ab : secteur agricole
- Ac : siège d'exploitation agricole dont le bâti pourra évoluer
- Na : secteur naturel protégé
- Nb : secteur bâti au coeur des zones naturelles
- Ne : secteur affecté aux équipements publics de plein air
- Nj : jardins remarquables

Trame bleue

- Fossé ou ru
- Mare
- Zone humide

Trame verte

- Arbre remarquable
- Haie à préserver
- Espace boisé classé
- Espace vert évolutif

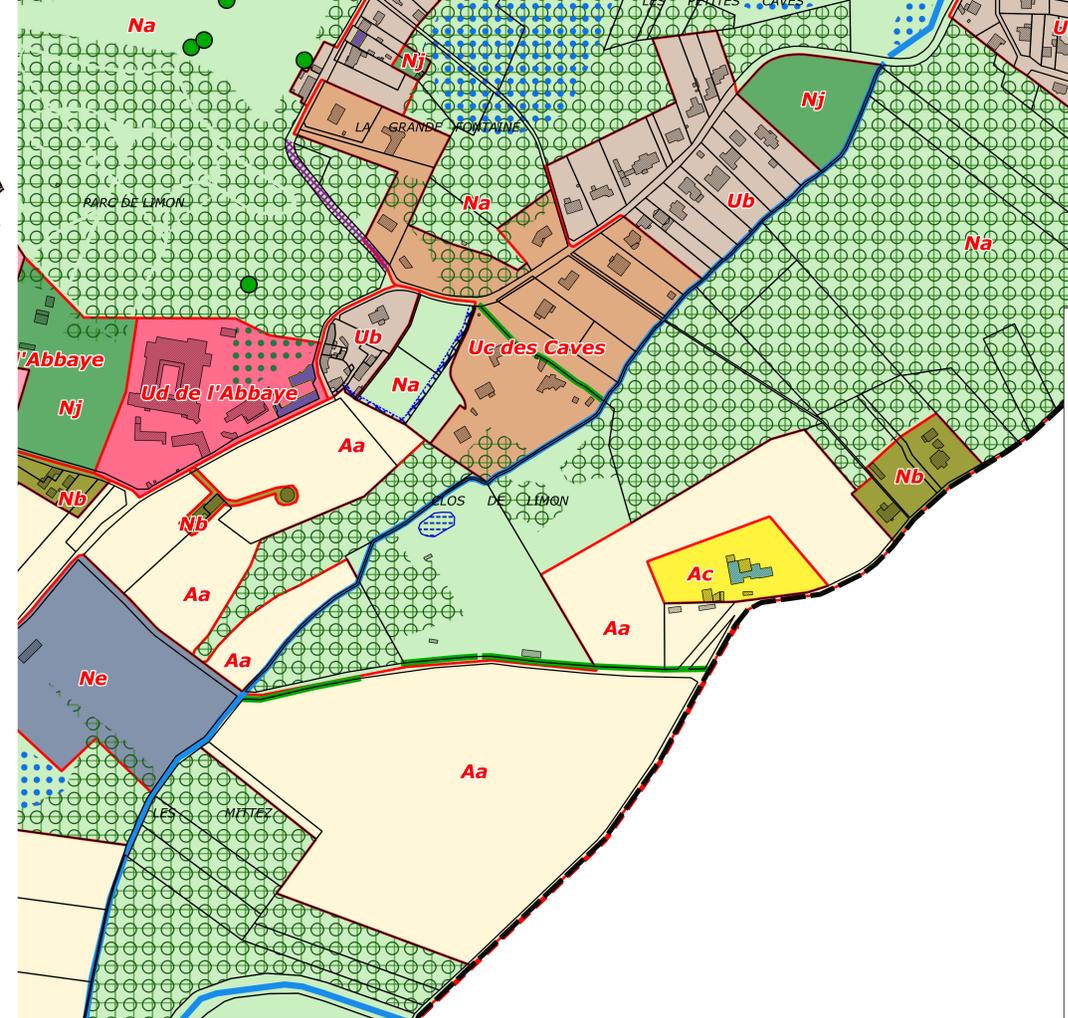
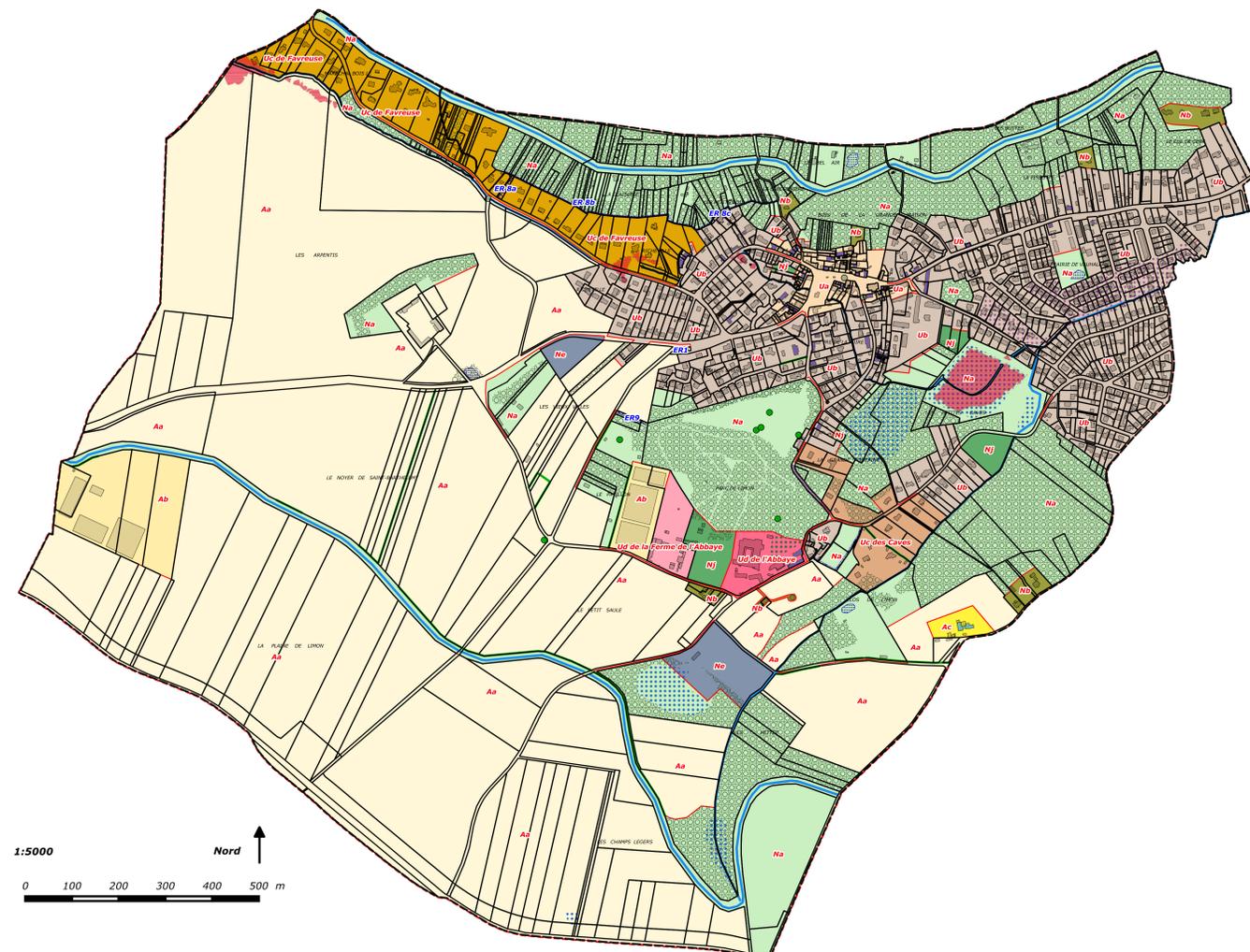
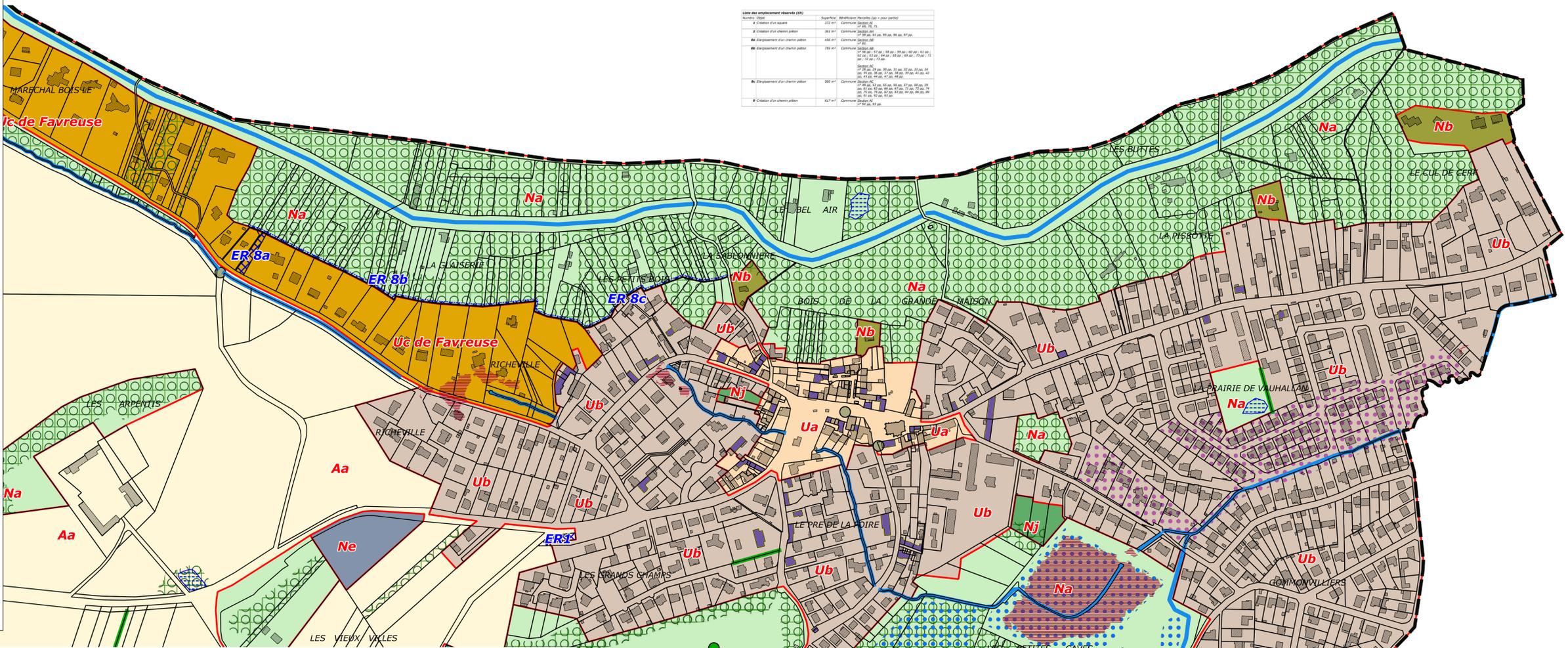
Aménagement et cadre de vie

- Ouvrage remarquable
- Bâtiment remarquable
- Changement de destination possible
- Chemin du Limon à préserver
- Emplacement réservé

Risques

- Zone inondable (voir aussi les cartes d'aléas figurant dans le rapport de présentation)
- Zone de remontées de nappes

Liste des emplacements réservés (ER)	
N°	Description
ER 8a	Emplacement réservé n° 8a
ER 8b	Emplacement réservé n° 8b
ER 8c	Emplacement réservé n° 8c
ER 8d	Emplacement réservé n° 8d
ER 8e	Emplacement réservé n° 8e
ER 8f	Emplacement réservé n° 8f
ER 8g	Emplacement réservé n° 8g
ER 8h	Emplacement réservé n° 8h
ER 8i	Emplacement réservé n° 8i
ER 8j	Emplacement réservé n° 8j
ER 8k	Emplacement réservé n° 8k
ER 8l	Emplacement réservé n° 8l
ER 8m	Emplacement réservé n° 8m
ER 8n	Emplacement réservé n° 8n
ER 8o	Emplacement réservé n° 8o
ER 8p	Emplacement réservé n° 8p
ER 8q	Emplacement réservé n° 8q
ER 8r	Emplacement réservé n° 8r
ER 8s	Emplacement réservé n° 8s
ER 8t	Emplacement réservé n° 8t
ER 8u	Emplacement réservé n° 8u
ER 8v	Emplacement réservé n° 8v
ER 8w	Emplacement réservé n° 8w
ER 8x	Emplacement réservé n° 8x
ER 8y	Emplacement réservé n° 8y
ER 8z	Emplacement réservé n° 8z



Département de l'Essonne

Commune de **Vauhallan**

Plan local d'urbanisme

4b. Règlement graphique

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 25 juin 2019

Prise en compte des observations de l'État par délibération du 21 octobre 2019

Maire d'ouvrage
Commune de Vauhallan
10, grande rue du 8 mai 1945
91430 Vauhallan
tel : 01 69 35 53 00

Bureau d'études
Cabinet Avica
architecte - urbaniste
3, rue d'Hauteville
75010 Paris
tel : 01 82 83 38 90